



Pôle Administratif et Sportif  
7, rue André Citroën  
31130 Balma  
05 61 48 83 37

Pôle Financier  
47ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve  
11100 Narbonne  
05 68 75 31 04

ligue@badocc.org  
<https://www.badocc.org/>

Association déclarée  
Régie par la loi du 1er juillet 1901  
Affiliée à la FFBAD

SIREN 413 462 854  
Code A.P .E. 9312 Z



## Conseil d'Administration 5/25-26

⇒ [CR AUDIO](#)

Visio-conférence – mardi 30 juin 2026 – de 19h à 21h

**Présents.es :** Anne-Sophie BIEULES, Germain BIELVIET, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Mary DAYDE, Julien FABRE, Christophe FAULMANN, Jérémie GRESSIER, Philippe HAZANE, Emmanuelle HERNANDEZ, Marcel MAUREL, Chloé MAURY (à partir de 20h), Adrien MOGLIA, Christian PRIVAT, Clément TISSIER, Fayza ZIOUECHE.

### Excusés.es :

David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Joffrey CLAVEL, Myriam DE FAVERI, Kévin DELORY, François DURIER (salarié), Lucille LAFENETRE, Ambre PAILLEX.

### Salariée :

Christel FABRE.

**Votants : 16/23 membres du CA**

### Table des matières

|                                                                 |          |
|-----------------------------------------------------------------|----------|
| <b>0. Approbation du CR – CA n°4 du 6 juin 2026.</b>            | <b>1</b> |
| <b>1. Communication du Président.</b>                           | <b>1</b> |
| 1.1. <i>Retour sur l'AG de la Ligue.</i>                        | 1        |
| 1.2. <i>Les AG des Comités.</i>                                 | 1        |
| 1.3. <i>Informations diverses.</i>                              | 1        |
| <b>2. Secteur Administratif - RH.</b>                           | <b>1</b> |
| 2.1. <i>10 ans de la Ligue.</i>                                 | 1        |
| <b>3. Secteur Vie Sportive.</b>                                 | <b>2</b> |
| 3.1. <i>Point sur les actions du secteur.</i>                   | 2        |
| 3.2. <i>Vote du règlement du Championnat Régional Vétérans.</i> | 2        |
| 3.3. <i>Règlement des Interclubs Régionaux.</i>                 | 2        |
| 3.4. <i>Sport en entreprise.</i>                                | 2        |
| <b>4. Secteur Financier.</b>                                    | <b>3</b> |
| 4.1. <i>Restructuration du secteur financier.</i>               | 3        |
| 4.2. <i>Règlement financier 2026.</i>                           | 3        |
| 4.3. <i>Procédure de remboursement et notes de frais 2026.</i>  | 4        |
| <b>5. Secteur Développement.</b>                                | <b>4</b> |
| 5.1. <i>Informations diverses.</i>                              | 4        |

## 0. Approbation du CR – CA n°4 du 6 juin 2026.

**VOTE 1 :** Approuvez-vous le compte-rendu du CA du 6 juin 2026 ?

**POUR : 14 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 1**

Le compte-rendu du CA n°4 est adopté à l'unanimité, sous réserve que les modifications demandées soient apportées (changement du vote sur l'approbation du CR du CA n°3 de M. Christophe FAULMANN, remplacement du « pour » par « abstention ».)

---

## 1. Communication du Président.

### 1.1. Retour sur l'AG de la Ligue.

Christian PRIVAT, remercie toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cette journée. Il remercie également les représentants de Comités qui ont fait le déplacement. Il déplore cependant le faible taux de participation (41% de présences) qui n'a pas permis de tenir l'AG Extraordinaire. Celle-ci sera organisée en visio-conférence, sans quorum attendu, comme le spécifient les Statuts.

### 1.2. Les AG des Comités.

La Ligue essaie d'être présente sur le territoire en participant aux AG des Comités, à ce jour des représentants de la Ligue ont assisté aux AG des Comités de la Haute-Garonne, des Pyrénées Orientales et du Tarn.

### 1.3. Informations diverses.

- Une réunion avec les présidents de Ligue sera très prochainement organisée par la fédération pour discuter de la conciliation qu'elle souhaite établir avec les Officiels Techniques ayant démissionné récemment de la Commission Fédérale des Officiels Techniques (CFOT). Cette situation provient d'un rappel à l'ordre de la Badminton World Federation (BWF) suite à la nomination d'un officiel sans grade fédéral aux Internationaux de France de Badminton (IFB).
- La Commission Fédérale d'Appel a convoqué la Commission Régionale des Interclubs (CRI). L'audience concerne la levée des sanctions de rétrogradation administrative de la Commission d'Examen des Réclamations et Litiges (CERL) Régionale de deux clubs pour lesquelles Christian PRIVAT a fait appel.
- Les responsables de secteur de la Ligue sont incités à relancer les responsables de Commissions qui n'ont pas encore fait part de leurs priorisations d'actions pour le Projet Territorial de la Ligue 2025-2029.

## 2. Secteur Administratif - RH.

### 2.1. 10 ans de la Ligue.

Christian PRIVAT, Charlène PALAT et Christel FABRE ont visité le Domaine des Cabanes dans les Bois le 10 juin 2026. Un compte-rendu de cette visite sera très prochainement communiqué au Conseil d'Administration (CA). La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le 2 juillet 2026. Il s'agira de formaliser les invitations et de réfléchir aux courriers de demandes de subvention.

### 3. Secteur Vie Sportive.

#### 3.1. Point sur les actions du secteur.

- CLOT : Deux personnes ont récemment intégré la Commission. Le séminaire Officiels Techniques-est reconduit pour la quatrième saison, OT et formateurs d'OT seront respectivement conviés les 12 et 13 septembre 2026 à Valras Plage.
- Compétitions Régionales : le calendrier des compétitions est disponible sur le site de la Ligue. L'appel à candidatures pour leur organisation est lancé. Pour l'instant, le club de Limoux s'est positionné sur le Circuit Régional Jeunes n°3 ou le Championnat Régional Vétérans. Fayza ZIOUECHE souligne la problématique de trouver des lieux d'accueil plus variés. La majorité des compétitions ont eu lieu dans les Pyrénées-Orientales sur la saison 2025-2026. Elle souhaite une meilleure répartition des compétitions sur le territoire, Jérémie GRESSIER propose d'apporter ce sujet au Conseil des Présidents de Comités. La clôture des candidatures est fixée au 31 juillet 2026, échéance difficile à tenir.
- Formation : Les formations d'OT seront les mêmes que la saison précédente, à savoir :
  - Deux formations Arbitre de Ligue Accrédité (ALA),
  - Deux certifications Arbitre de Ligue Accrédité (ALA),
  - Une formation et une certification Arbitre de Ligue Certifié (ALC),
  - Deux formations Juge-Arbitre de Ligue Accrédité (JALA)
  - Trois formations Gestionnaire et Organisateur de niveau 2 (GEO2),
  - Une concertation est en cours sur l'organisation de formation Juge de Ligne (JDL) et Juge-Arbitre de Ligue Certifié (JALC) car il n'y a pas eu beaucoup d'inscriptions la saison précédente.
  - Une formation Entraîneur Bénévole niveau 1 (EB1) et des modules EB2.
- Interclubs Régionaux : les formulaires d'inscription ont été envoyés, la Commission Régionale des Interclubs (CRI) attend les retours des équipes qui ont jusqu'à mi-juillet pour se positionner.

#### 3.2. Vote du règlement du Championnat Régional Vétérans.

Présentation de la modification de l'Article 5.1 : *Joueurs qualifiés et listes de remplaçants*, du règlement du Championnat Régional Vétérans (CRV). Les paires qualifiées en priorité, seront les paires complètes, les joueurs en recherche de partenaire ne sont pas prioritaires dans la sélection au Classement Par Point Hebdomadaire (CPPH). Pour illustrer, une paire R6/R6 complète sera sélectionnée au détriment de deux joueurs R5 en recherche de partenaire.

**VOTE 2 :** Approuvez-vous les modifications apportées au règlement du CRV pour la saison 2026-2027 ?

**POUR : 15 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0**

Le règlement est adopté à l'unanimité.

#### 3.3. Règlement des Interclubs Régionaux.

Le règlement est toujours en cours d'élaboration, la CRI essaie de s'adapter au règlement des Interclubs Nationaux. La formulation est encore en cours de discussion. Il sera très prochainement transmis au Conseil d'Administration et soumis à son approbation par vote électronique.

#### 3.4. Sport en Entreprise.

La soirée de remise des trophées du Championnat Sport en Entreprise s'est déroulée lundi 29 juin 2026. C'est dans une ambiance particulièrement conviviale que se sont réunis plus de 60 joueurs du championnat.

Cette saison se clôture avec plus de 360 joueurs répartis dans 41 équipes, issus de nombreuses entreprises de la région Toulouse. Le Conseil d'Administration félicite et remercie Marie BOCHATON pour l'organisation de cette soirée.

Le règlement du Championnat Sport en Entreprise incluant le nouveau scoring sera, sous peu, transmis au Conseil d'Administration et soumis à son approbation par vote électronique.

## 4. Secteur Financier.

### 4.1. Restructuration du secteur financier.

Le groupe de travail constitué depuis février 2023 a proposé au vote le 28 mars dernier, la restructuration du secteur financier, basé à Narbonne. Le CA s'est positionné en faveur de cette mesure. Les différents points, concernant cette réorganisation, ont également été adoptés à l'unanimité, lors de l'AG du 20 juin 2026. L'objectif du vote suivant est de prévenir l'action future. Il s'agit d'anticiper les difficultés financières à venir. La mise en location des locaux de Narbonne permettrait de pallier d'éventuelles difficultés financières.

Les trois salariés directement concernés ont été reçus dans le cadre d'une réunion informelle pour les prévenir que le site de Narbonne allait fermer et que leurs contrats seraient rattachés au pôle de Balma.

Le vote présenté permet d'établir les modalités précises de la fermeture du site et des impacts sur les salariés. À noter que la Ligue est épaulée par un conseiller juridique dans toutes ces démarches.

Extrait du document présenté par le Trésorier Général :

« Article 1 — La fermeture du site de Narbonne est décidée, à effet du 30 septembre 2026.

Article 2 — Les activités actuellement exercées sur le site de Narbonne sont transférées au site de Balma (7 rue André Citroën, 31130 Balma).

Article 3 — Les locaux de Narbonne, dont la Ligue est propriétaire, feront l'objet d'une mise en location afin d'en valoriser l'actif et de générer une ressource nouvelle.

Article 4 — La présente réorganisation emporte des conséquences sur la situation des salariés actuellement rattachés au site de Narbonne, lesquelles seront déterminées au cas par cas selon la situation contractuelle de chacun. Le Conseil prend acte de ce que ces conséquences pourront, selon les situations, consister notamment en une modification du contrat de travail, en un reclassement, ou, à défaut de solution, en une procédure de licenciement pour motif économique conduite dans les conditions prévues par le Code du travail. Le Conseil donne mandat au Président à l'effet de traiter individuellement ces situations et de mettre en œuvre la solution appropriée à chacune, dans le respect de la réglementation applicable et avec l'appui du conseil juridique de la Ligue.

Article 5 — Mandat est donné au Président à l'effet d'accomplir l'ensemble des démarches et formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision. »

**VOTE 3 :** Approuvez-vous la restructuration du pôle de Narbonne selon les modalités exposées ?

**POUR : 14 / CONTRE : 1 / ABSTENTION : 1**

La mesure est adoptée à la majorité.

### 4.2. Règlement financier 2026.

Le règlement financier 2026 et la Procédure de remboursements et de note de frais 2026 ont été transmis au CA en amont de la réunion. Ces deux documents sont soumis au vote.

**VOTE 4 :** Approuvez-vous le règlement financier 2026 ?

**POUR : 16 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0**

Le règlement financier 2026 est adopté à l'unanimité.

#### 4.3. Procédure de remboursement et de notes de frais 2026.

**VOTE 5 :** Approuvez-vous la procédure de remboursement et de notes de frais 2026 ?

**POUR : 16 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0**

La procédure est adoptée à l'unanimité.

### 5. Secteur Développement.

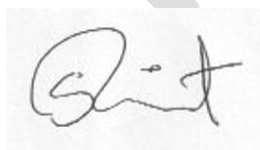
#### 5.1. Informations diverses.

- Parabadminton : les demandes d'aides individuelles ont été acceptées pour 8 personnes, le budget de 4000€ a été échelonné en fonction des déplacements effectués et du nombre de tournois réalisés par les joueurs sur la saison (de 800€ à 250€ par personne). Il y a eu plus de demandes cette année, il faudra que la Commission prenne cette donnée en compte dans l'élaboration de son budget prévisionnel 2027.
- Sport Santé : la Commission, qui s'est réunie ce jour, salue le travail de Jennifer SOULIER tout au long de son Service Civique.
- Communication : Gilles CASTILLON souligne la nécessité pour la Ligue d'améliorer la visibilité des actions des Commissions. Les Clubs et Comités doivent pouvoir prendre connaissance des projets de la Ligue et de leur avancement. Il souhaite que la Commission travaille sur un moyen de faire rayonner ces actions. Cela devrait s'accompagner d'un projet de refonte du site internet de la Ligue.

En conclusion, Christian PRIVAT souhaite la bienvenue à Emmanuelle HERNANDEZ et Chloé MAURY nouvelles élues au CA. Il félicite également Anne-Sophie BIEULES pour son investissement lors de sa participation à la formation du Club des 300 initiée par le CNOSF (parcours structurant combinant accompagnement personnalisé, mise en réseau et valorisation des parcours féminins au sein du mouvement sportif). Il remercie tout particulièrement Jennifer SOULIER pour son investissement dans les missions qui lui ont été confiées durant son Service Civique.

**Le Président,**

Christian Privat



**Le Secrétaire Général,**

Jean-François ANINAT

